

Mairie  
de Montigny-sur-Loing



# INFORMATION

Rentrée scolaire 2025-2026

Lundi 1<sup>ER</sup> septembre 2025

Madame, Monsieur,

## REINSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

La réinscription aux différents services est automatique. Sauf avis contraire des familles, tous les services utilisés l'année précédente sont reconduits.

Néanmoins pour finaliser la réinscription et ce **au plus tard le lundi 7 juillet 2025**, il est **impératif** de :

1) Retourner en mairie

- Le formulaire de réinscription dûment complété et signé, accompagné des pièces obligatoires suivantes :
  - L'attestation d'assurance scolaire 2025 – 2026
  - L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 **du foyer** (pour les mercredis et vacances scolaires)

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

2) Se connecter au portail citoyen pour :

- Mettre à jour vos données personnelles
- Actualiser la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- Communiquer une adresse mail valide (la communication avec les parents se fait essentiellement par envoi de messages électroniques)

3) Signaler les problèmes de santé

## RESERVATIONS POUR SEPTEMBRE

**Un mail d'information vous sera adressé dès que les réservations pour septembre seront ouvertes. Nous vous rappelons que les réservations se font mois par mois.**

## ACCUEIL DU MATIN – ACCUEIL DU SOIR

L'accueil est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 7 h 15 et jusqu'à 18 h 30 le soir. La sortie des enfants s'effectue obligatoirement avec un parent ou une personne majeure ou une personne mineure âgée de 16 ans révolus dûment autorisée.

## ETUDE SURVEILLEE

L'étude surveillée débutera le jeudi 4 septembre 2025 et se déroulera les lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30. Le service s'arrêtera le jeudi 25 juin 2026.

### ACCUEIL DU MERCREDI

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis selon 2 formules :

- Journée complète de 8 h 45 à 16 h 30, avec un accueil à partir de 7 h 15 le matin et 18 h 30 le soir ;
- Matin avec repas de 8 h 45 à 13 h/13 h 30, avec accueil à partir de 7 h 15 le matin.

### ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES

Les horaires de l'accueil de loisirs sont alignés sur les horaires de l'école soit 8 h 45 – 16 h 30, avec un accueil à partir de 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir.

### MOYENS DE PAIEMENT

- ☀ Prélèvement automatique
- ☀ Chèque
- ☀ Espèces
- ☀ Paiement en ligne
- ☀ Chèque Emploi Service Universel (CESU) – **Uniquement pour les accueils du matin et du soir, du mercredi et des vacances scolaires**

### RAPPEL IMPORTANT

Conformément au Règlement Intérieur, en cas de capacité atteinte, la priorité sera donnée aux enfants :

1. Résidents ou scolarisés à Montigny sur Loing
2. **Dont les 2 parents exercent et justifient d'une activité professionnelle (attestation d'employeur)**
3. Réservation dans les délais fixés par les services
4. Pour les vacances : minimum 4 jours de présence par semaine

### ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DE LA SEMAINE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 15 - 8 h 30	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil de loisirs	Accueil du matin	Accueil du matin
8 h 35	Ouverture portes des écoles			Ouverture portes des écoles	
8 h 45 - 12 h	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
12 h - 13 h 35	Restauration scolaire	Restauration scolaire		Restauration scolaire	Restauration scolaire
13 h 35	Ouverture portes des écoles			Ouverture portes des écoles	
13 h 45 - 16 h 30	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
16 h 30 - 18 h 30	Accueil du soir ou Étude surveillée	Accueil du soir ou Étude surveillée	Accueil du soir ou Étude surveillée	Accueil du soir	

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service scolaire au :

01 64 45 57 09

[enfance@montignysurloing.fr](mailto:enfance@montignysurloing.fr)